



CAUTIONNEMENT NEUCHÂTEL

accorde du crédit à vos projets en
partageant avec la banque le risque lié au
financement de votre entreprise

Événement d'entreprise organisé avec la CNCI 18.11.2025



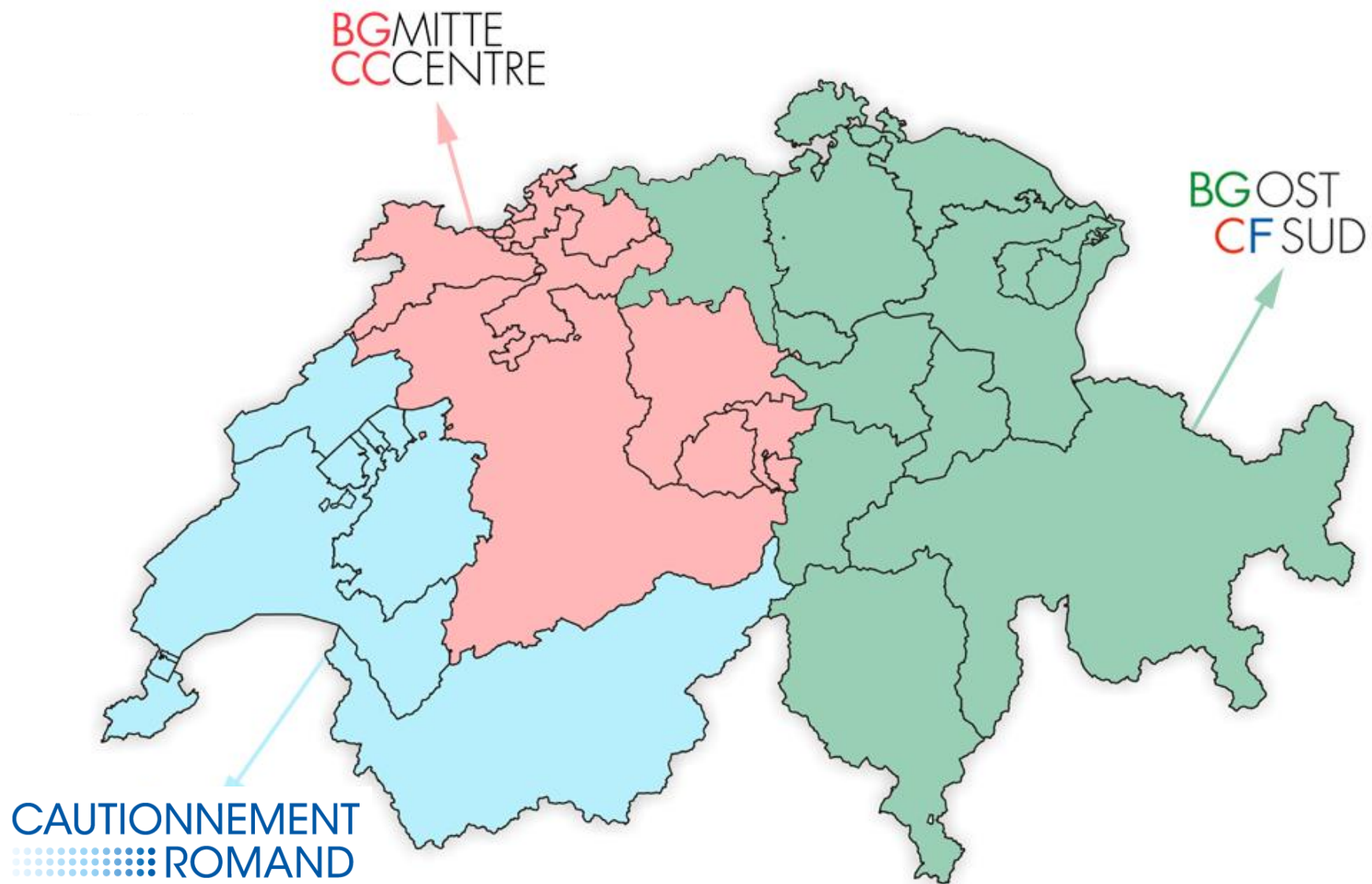
Ordre du jour

- Salutations – **Sandra Menoud**, Vice-Présidente de la CNCI
- Trésorerie, endettement, délais moyens de paiement, octroi de nouveaux crédits – Que disent les membres de la CNCI ? Qu’observe Cautionnement Romand Neuchâtel ? – **Charles Constantin**, Sous-Directeur de la CNCI, et **Laila Cinotti**, Directrice de Cautionnement Romand Neuchâtel
- Cautionnement Romand Neuchâtel – Un acteur présent à toutes les étapes de l’existence de votre PME – **Laila Cinotti**
- Questions – Réponses - **Tous**
- Conclusions – **Sandra Menoud**, Vice-Présidente de la CNCI

Bref historique du cautionnement en suisse

- ❖ **1919: assemblée des délégués de l'USAM (idée)**
- ❖ **1923: premières coopératives de cautionnement à Bâle et Saint-Gall**
- ❖ **1934: mention d'une éventuelle participation de la Confédération dans l'AF concernant la création de possibilités de travail et la lutte contre la crise**
- ❖ **1949: Arrêté Fédéral (AF) encourageant le cautionnement**
- ❖ **2007: Loi fédérale, plus que 3 coopératives régionales**
- ❖ **2019: Plafond d'intervention augmenté à CHF 1 million**
- ❖ **2020: Crédits COVID-19 cautionnés**

Cautionnement suisse



Bases légales «Esprit»

❖ Loi fédérale (951.25)

«permettre aux PME en Suisse qui sont rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des crédits bancaires»

«les cautionnements sont proposés en complément du marché du crédit»

❖ Ordonnance fédérale (951.251)

«Quiconque recourt à un cautionnement doit, autant que possible, fournir des garanties à la banque créancière»

«Les bénéficiaires doivent participer de manière équitable aux risques ainsi qu'aux frais d'octroi et de surveillance des cautionnements»

Accès facilité au crédit bancaire

Pourquoi ?

Les PME doivent en tout temps pouvoir financer leurs besoins et les banques ne peuvent satisfaire toutes les sollicitations.

But ?

Financer de manière plus large l'innovation, la prise de risque entrepreneuriale et le développement économique favorisant ainsi la concrétisation d'idées et la création d'emplois ainsi que le maintien du savoir-faire

Loi fédérale

Permettre aux PME en Suisse qui sont rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des crédits bancaires.

Les cautionnements sont proposés comme outil complémentaire au marché du crédit.

Sources de financement

Financement

Externe

Interne

Fonds tiers

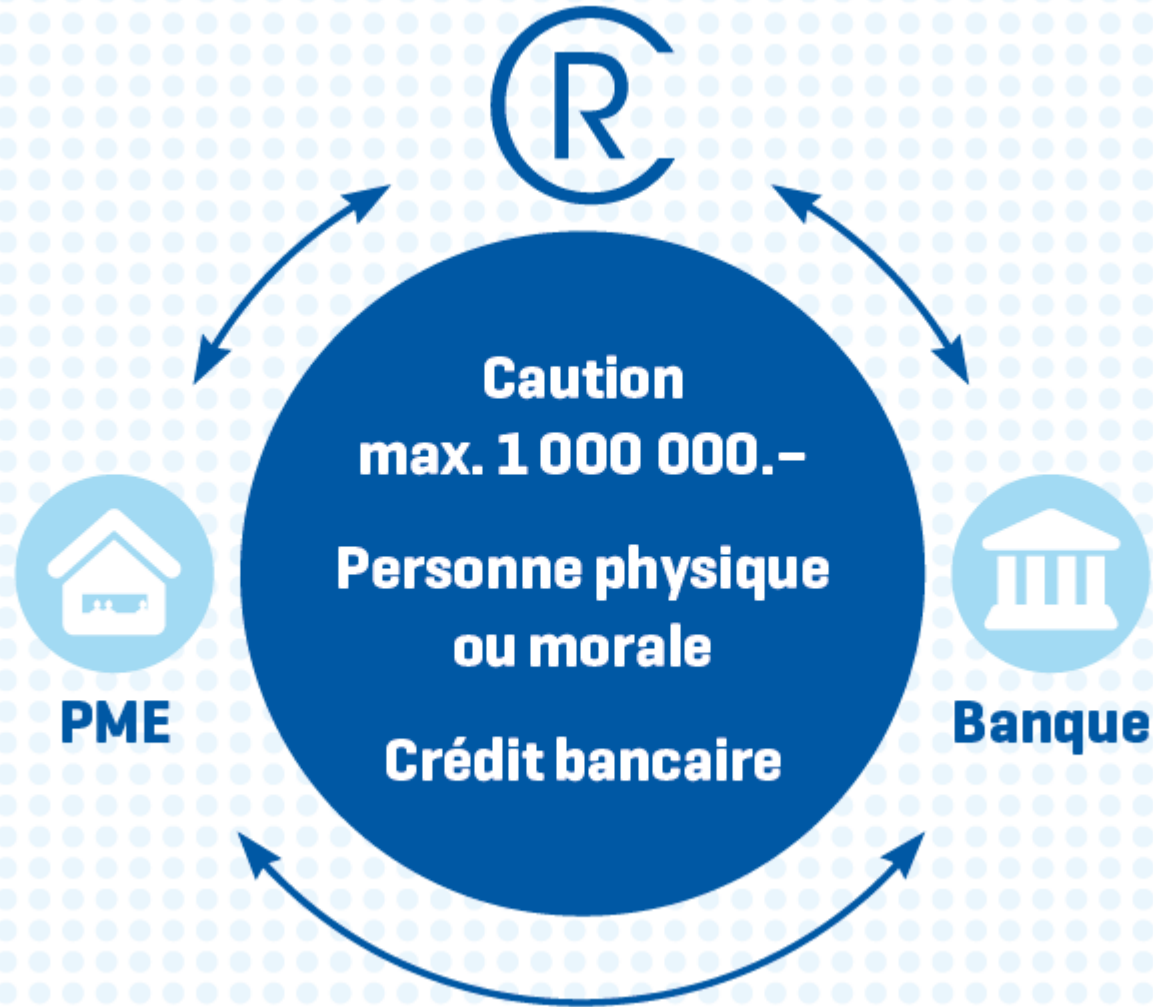
Fonds propres

Autofinancement

Crédit bancaire

Autres fonds étrangers

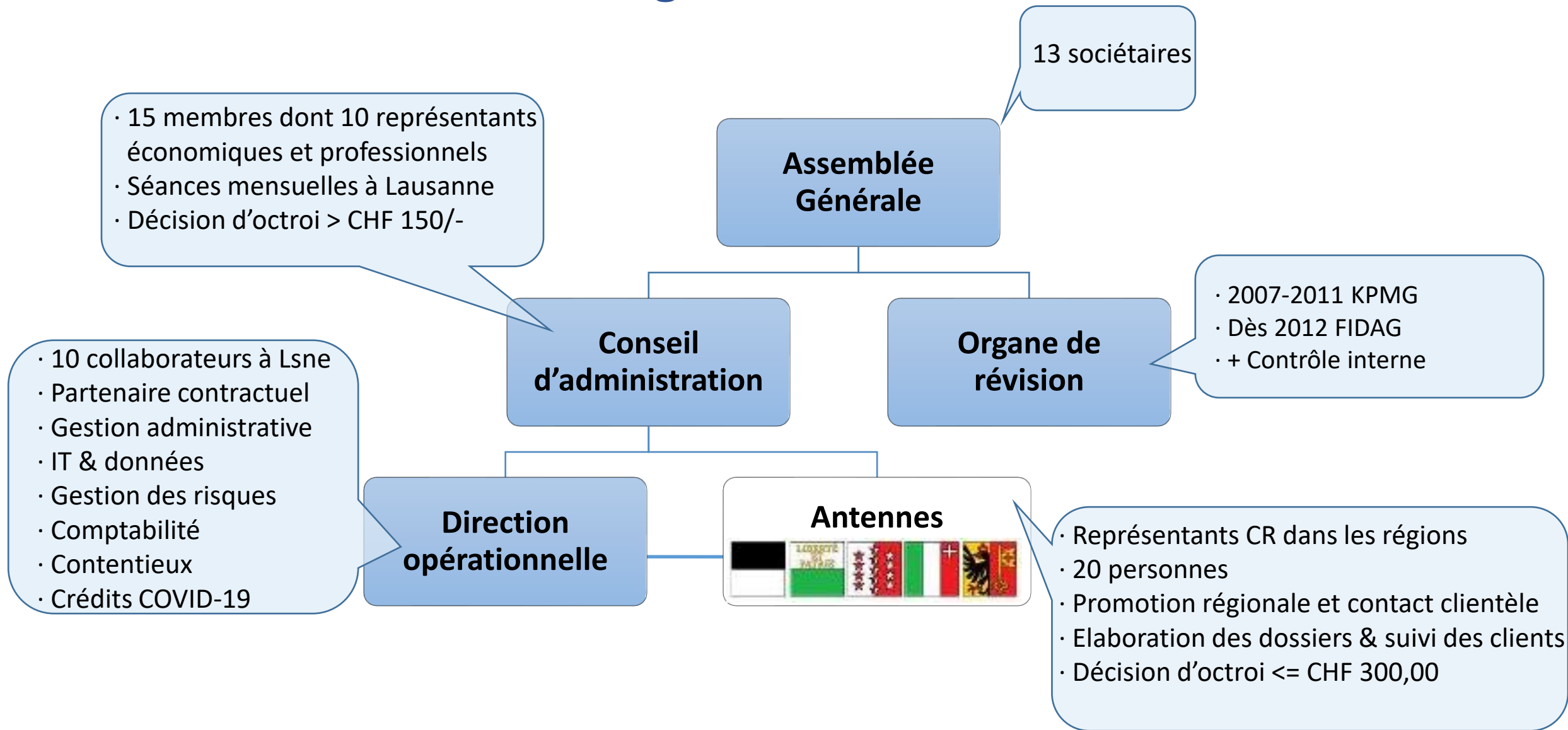
Partenariat tripartite



Cautionnement romand

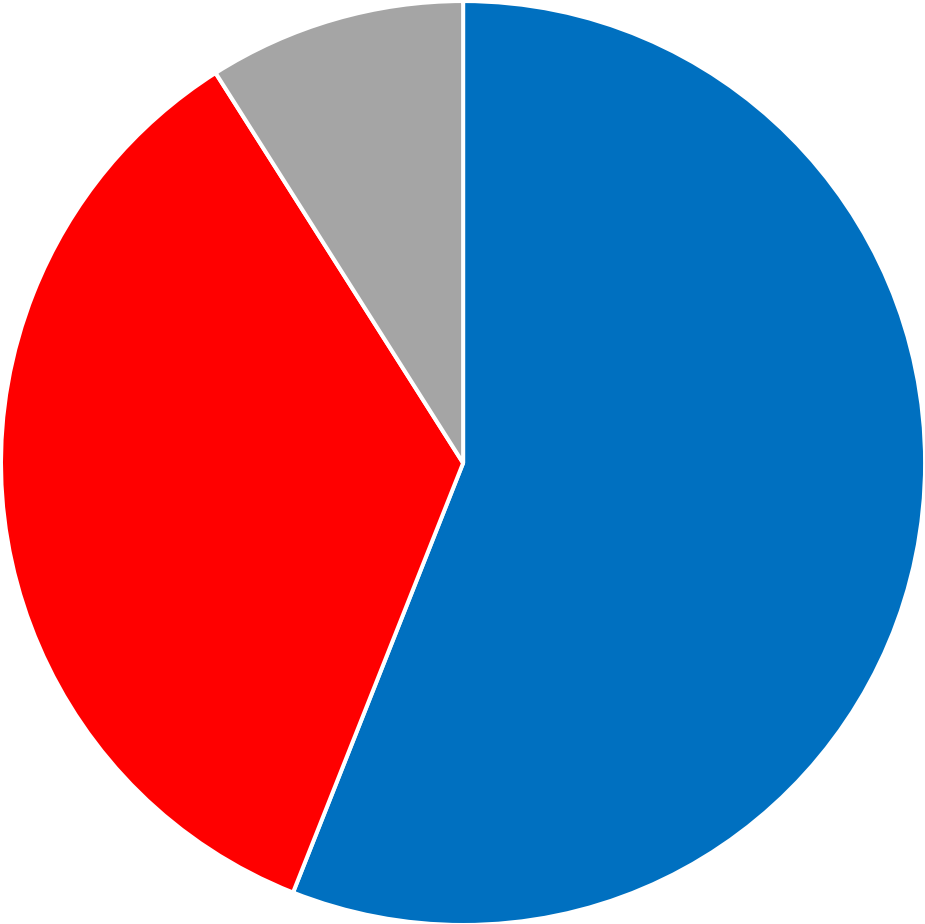
- ❖ **Constitution** : 2007 reconnaissance par la Confédération
- ❖ **Capital social** : CHF 20 millions
- ❖ **Fonds propres*** : CHF 43 millions (* élargis)
- ❖ **Engagements** : CHF 180 millions «ordinaires» *(900 PME et 150 start-up)*
CHF 2 milliards «crédits COVID» *(23 000 entreprises)*
dont : CHF 38 millions à charge de Cautionnement romand

Cautionnement romand - Organisation en réseau



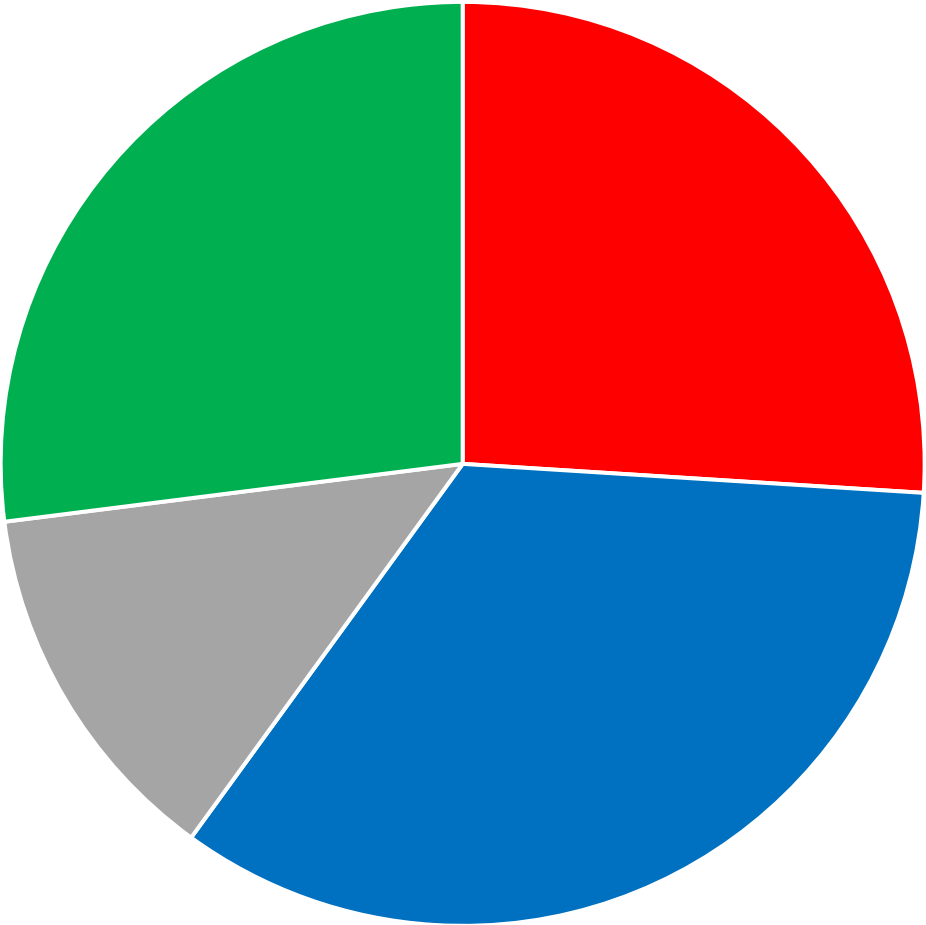
Sources de financement

Produits



■ Cautionnés ■ Confédération ■ Autres

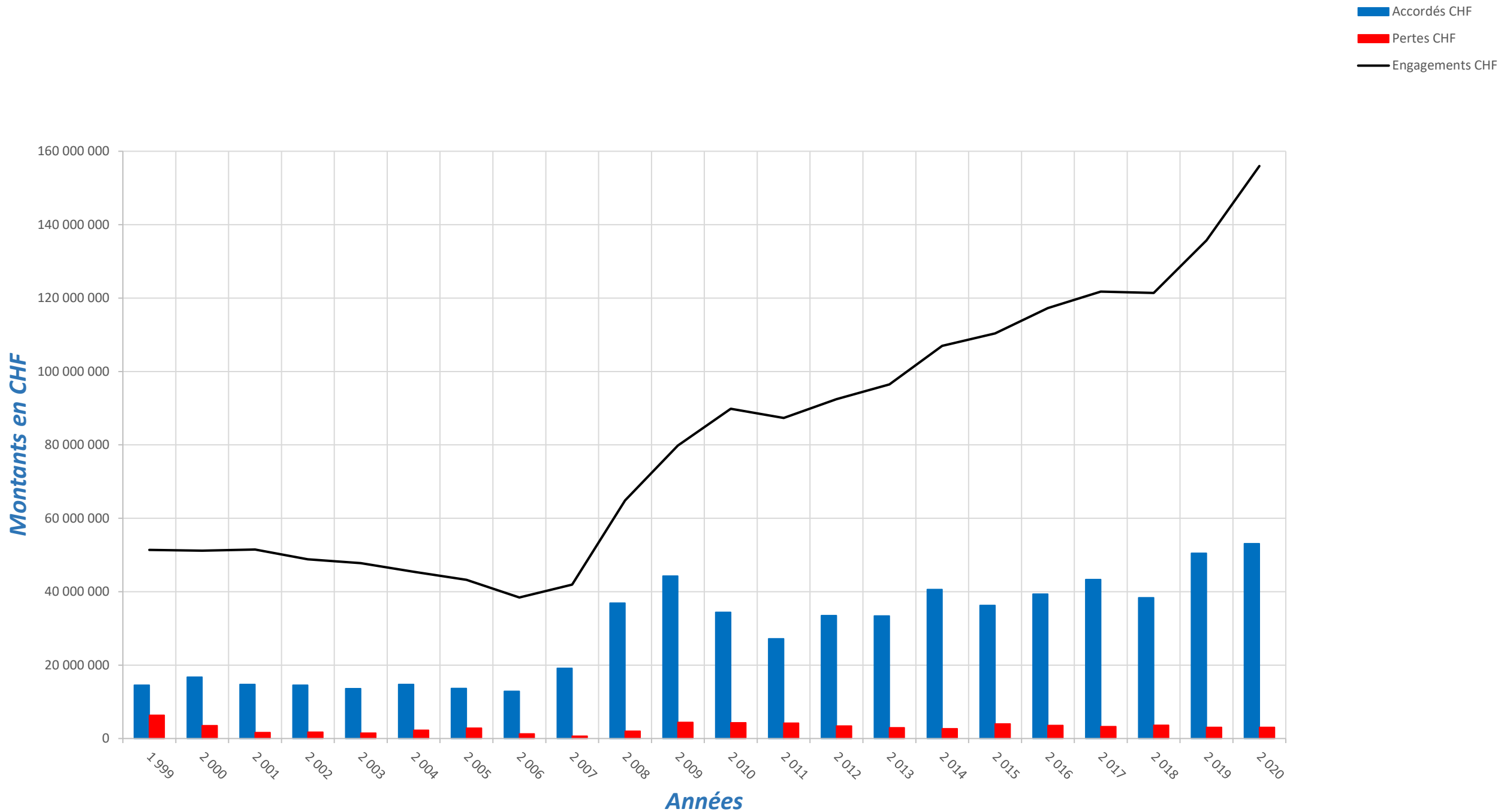
Charges

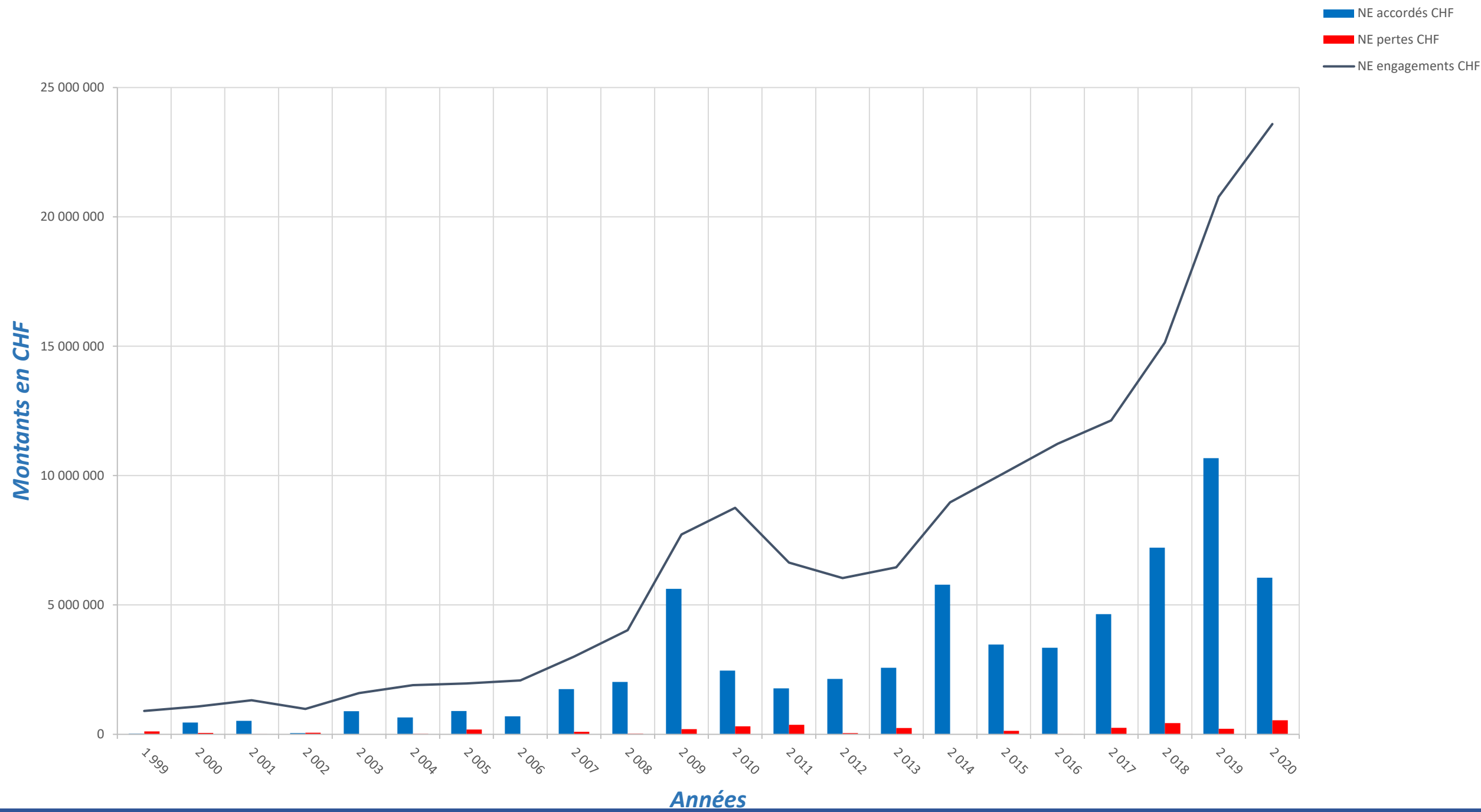


■ Honorés ■ RH ■ ACE ■ Imputations

Volume d'activité annuel moyen

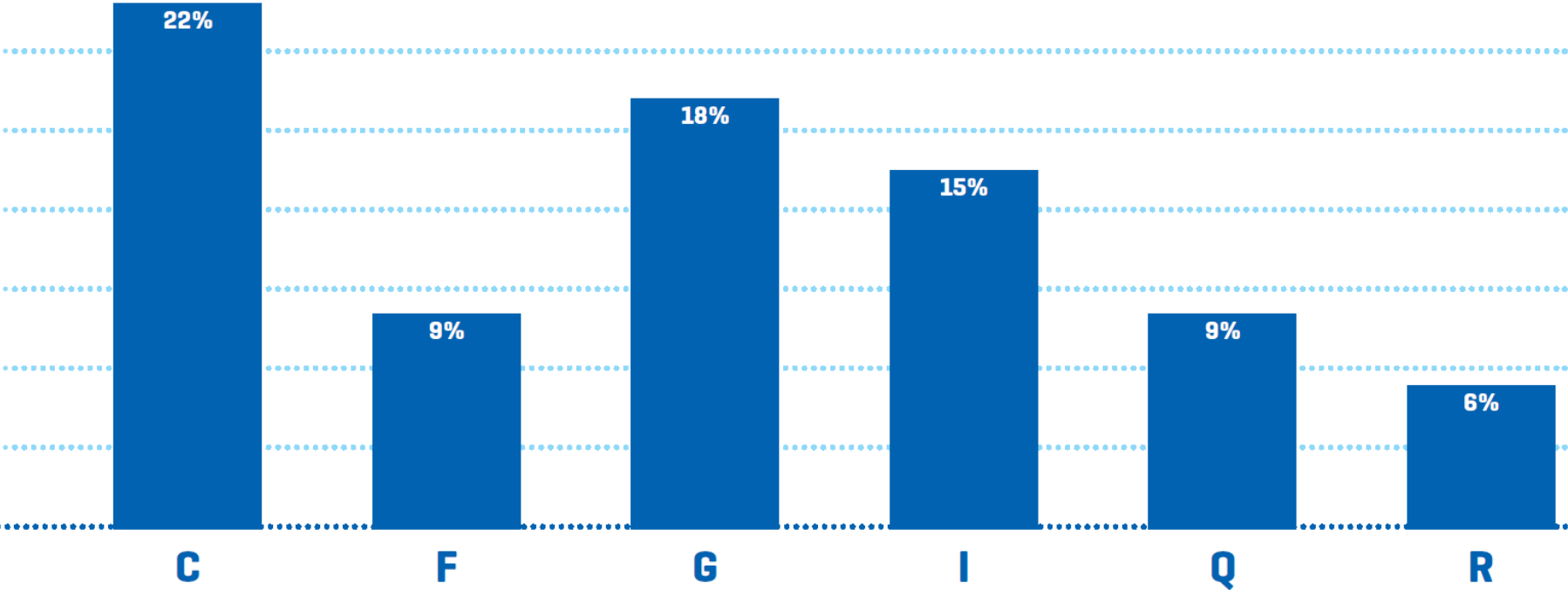
- ❖ 250 demandes complètes analysées
- ❖ 170 PME cautionnées (*moyenne 11 EPT*)
- ❖ CHF 40 millions de cautionnements octroyés (*moyenne 240 000*)
- ❖ CHF 120 millions de projets déclenchés (*multiplicateur 3x*)
- ❖ 2000 emplois touchés





Selon les secteurs NOGA

- C Industrie
- F Construction
- G Commerce
- I Restauration
- Q Santé humaine
- R Activités récréatives



Engagements en cours selon le but du crédit

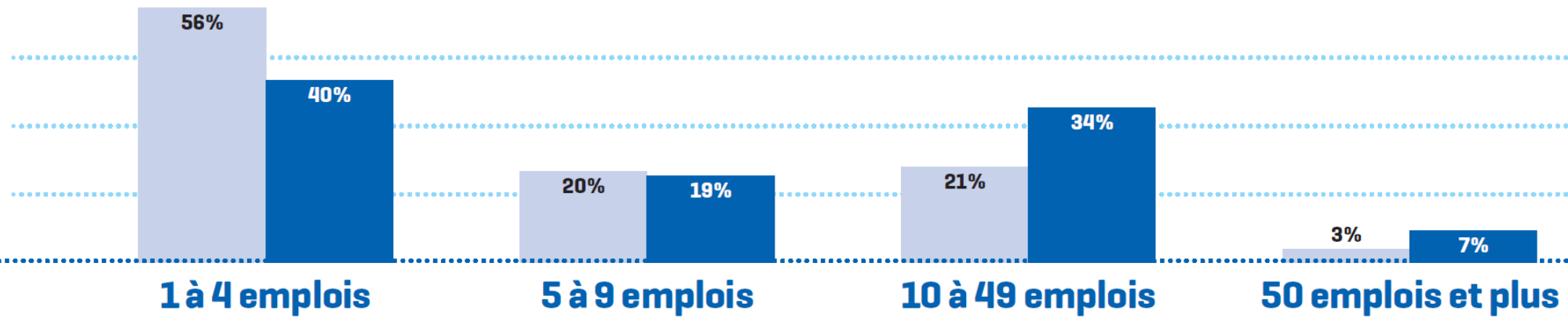
Reprise et transmission	32%
Fonds de roulement	23%
Création d'entreprise	23%
Investissement	13%
Immobilier	9%
Total	100%

Engagements en cours selon les établissements bancaires

Banques cantonales	52%
Grandes banques	23%
Banques Raiffeisen	19%
Autres banques	4%
Banques régionales	2%
Total	100%

Selon les emplois

■ En nombres
■ En CHF



Démarche

- 1** PRENDRE CONTACT AVEC VOTRE BANQUE ET OBTENIR UN ACCORD DE PRINCIPE.
- 2** COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CAUTIONNEMENT DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET.
- 3** REMETTRE LE DOSSIER COMPLET À L'ANTENNE CANTONALE ET S'ACQUITTER DE LA FINANCE D'INSCRIPTION.
- 4** RENCONTRER NOS EXPERTS AFIN DE FOURNIR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET DÉTAILLER VOTRE PROJET.

Eligibilité

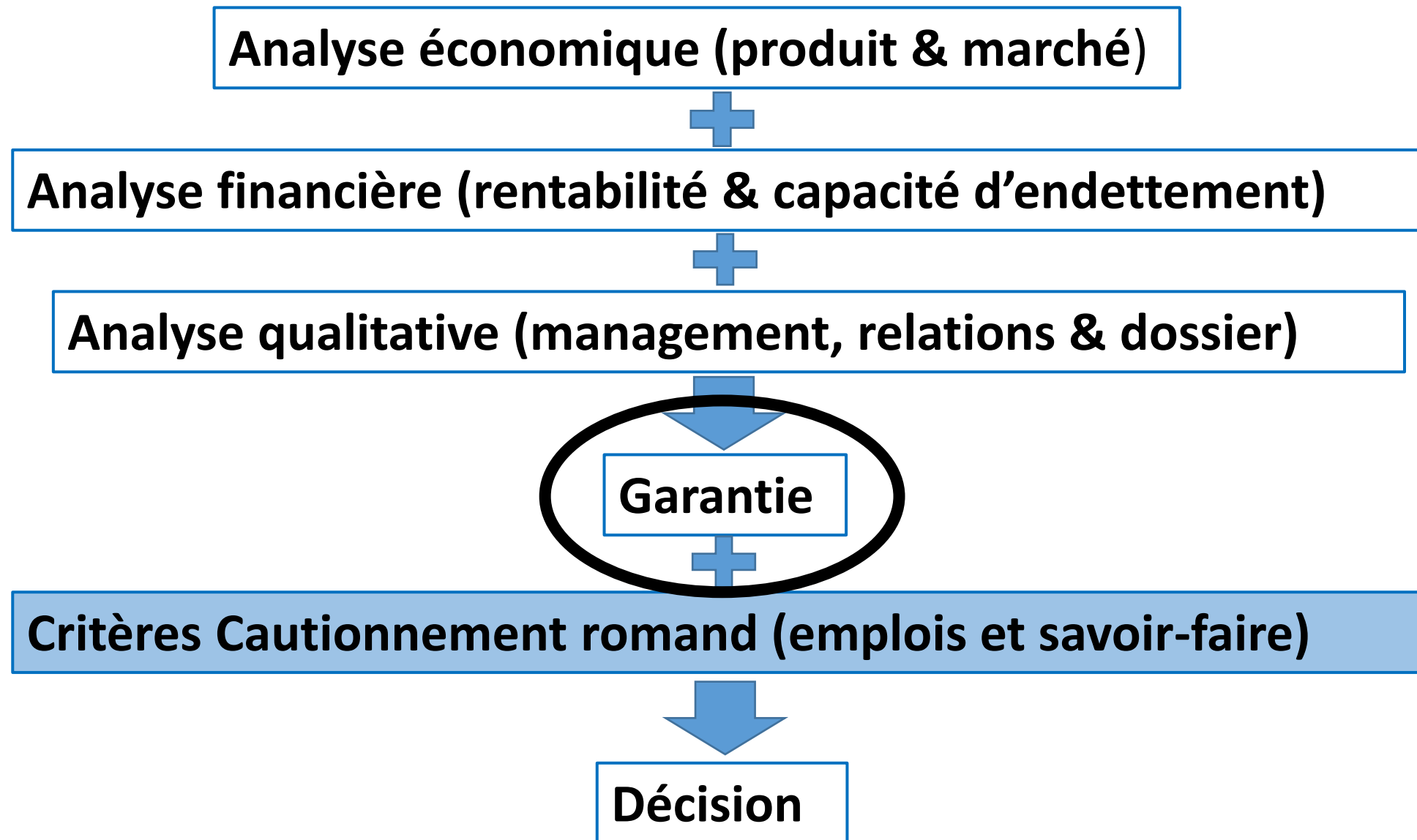
Conditions pour l'octroi

- Digne de crédit d'un point de vue personnel et professionnel
- Viabilité de l'entreprise démontrée ou en passe de l'être

Raisons de refus

- Recherche et développement ou études de marché
- Moins de 1 collaborateur équivalent plein temps
- Déjà au bénéfice d'une aide de la Confédération pour le même projet ou secteur d'activité mentionné dans la Loi fédérale sur l'agriculture
- Immobilier de rendement

Eligibilité



Méthodologie et critères d'octroi

Analyse économique, quantitative et qualitative usuelles et

Autres critères pour Cautionnement romand	
Création, maintien ou sauvegarde d'emplois	
Nombre de postes de travail	
Maintien de savoir-faire	
Engagement personnel du porteur de projet	

Coûts

Préalablement

- ❖ **Finance d'inscription de CHF 300.- (déduite des frais d'expertise en cas d'acceptation)**

A l'intervention

- ❖ **Contribution unique aux frais d'expertise : 1% du crédit (min. 500.- max 2'700.-)**

Annuellement

- ❖ **Prime de risque : 1.25% (s/limite ou solde débiteur (le plus élevé), au 1^{er} janvier)**
- ❖ **Forfait de gestion et de suivi du dossier : CHF 250.-**

Cas concret 1

Commerce de gros et de détail d'appareils et d'équipement

❖ CHAFF	CHF	17 mio
❖ EBITDA	CHF	2 mio
❖ Prix d'achat	CHF	13 mio (6.5x)

Financement

❖ Banque	CHF	6 mio (46%)
❖ Banque – CR	CHF	1 mio (8%)
❖ Vendeur	CHF	5 mio (38%)
❖ Fonds propres	CHF	1 mio (8%)

Cas concret 2

Services d'information

❖ CHAFF	CHF	18 mio	
❖ EBITDA	CHF	1 mio	
❖ Prix d'achat	CHF	6 mio	(6x)

Financement

❖ Banque	CHF	4 mio	(67%)
❖ Banque – CR	CHF	0.5 mio	(8%)
❖ Vendeur	CHF	1 mio	(17%)
❖ Fonds propres	CHF	0.5 mio	(8%)

Cas concret 3

Travaux de construction spécialisés

❖ CHAFF	CHF	10 mio	
❖ EBITDA	CHF	0.2 mio	
❖ Prix d'achat	CHF	1 mio	(5x)

Financement

❖ Banque – CR	CHF	0.5 mio	(50%)
❖ Fonds propres	CHF	0.5 mio	(50%)

Cas concret 4

Travaux de construction spécialisés

❖ CHAFF	CHF	5.5 mio	
❖ EBITDA	CHF	0.5 mio	
❖ Prix d'achat	CHF	1.6 mio	(3,2x)

Financement

❖ Banque	CHF	0.8 mio	(50%)
❖ Banque – CR	CHF	0.5 mio	(31%)
❖ Vendeur	CHF	0.3 mio	(18%)
❖ Fonds propres	CHF	0.0 mio	(1%)

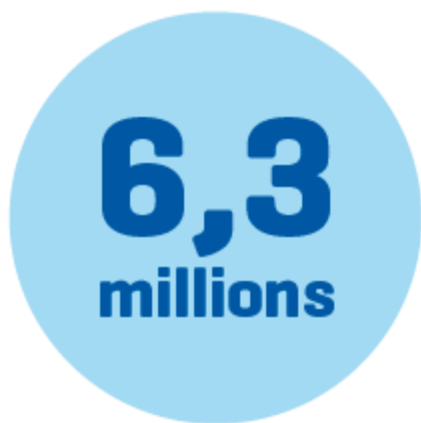
Contentieux

Préalablement

❖ **Finance d'inscription de CHF 300.- (déduite des frais d'expertise en cas d'acceptation)**

Reprendre schéma creditreform / Intru7m ?

Cas concret

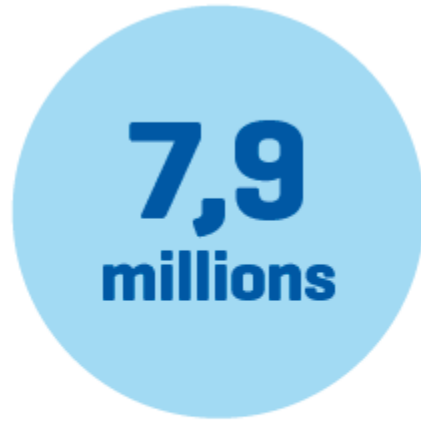


6,3
millions

Les fonds propres

Au bilan d'un prestataire informatique qui a été racheté par ses cadres. Financement par une ATF de CHF 4,1 millions (63%) et un crédit cautionné de CHF 500 000.- (8%) octroyés par une banque cantonale, le solde étant couvert par un prêt vendeur (18%) et des fonds propres (11%).

Cas concret

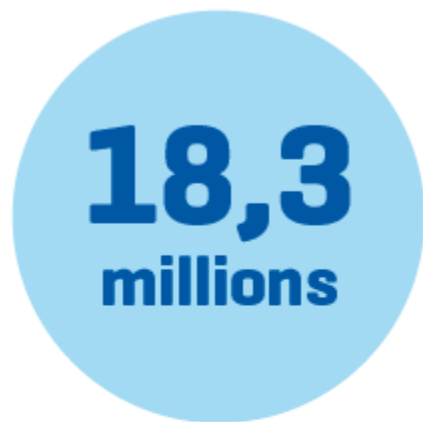


7,9
millions

Fonds propres

Au bilan d'une société industrielle. Financement de nouveaux équipements par une banque cantonale à hauteur de 10% du projet et par un crédit cautionné à hauteur de 14%. Le solde étant couvert par un crédit cantonal (10%), un prêt vendeur (36%) et des fonds propres (30%).

Cas concret

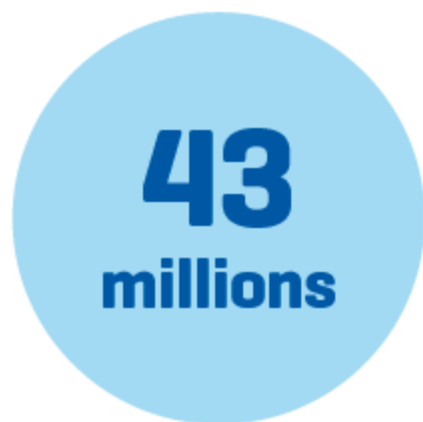


18,3
millions

Le projet

Pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'activité propre d'une société active dans l'usinage et le traitement de surface. Financement par une banque cantonale, prêts, CCD et leasing totalisant CHF 13,1 millions [72%] et un prêt hypothécaire cautionné de CHF 1 million [5%]. Le solde étant couvert par des fonds propres [23%].

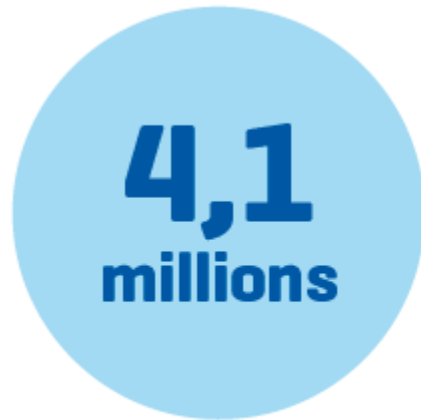
Cas concret



Chiffre d'affaires

Atteint par une entreprise du second œuvre. Financement de sa digitalisation par un crédit cautionné auprès d'une banque cantonale à hauteur de 56% du projet, le solde étant couvert par des fonds propres [44%].

Cas concret



Les fonds propres les plus importants

Au bilan d'une société technologique qui a eu besoin d'un fonds de roulement pour accompagner son développement. Financement par une banque cantonale, CHF 2,4 millions [71%] et un crédit cautionné de CHF 1 million [29%].

Conclusion

- ❖ **Coopérative privée d'utilité publique, organisée en réseau**
- ❖ **Volonté politique de préserver un marché des crédits pour les P(M)E**
- ❖ **Crédits bancaires commerciaux cautionnés jusqu'à CHF 1 million**
- ❖ **Une garantie mise à disposition d'un créancier bancaire, en cas de difficulté momentanée rencontrée par un-e chef-fe d'entreprise présentant des garanties personnelles et professionnelles suffisantes**
- ❖ **Tous types d'entreprises, de projets et à tous les stades de développement**
- ❖ **Cautionnement romand améliore, in fine, les conditions de crédit des P(M)E**

www.cautionnementromand.ch
Questions ?

058 255 05 50

